



NÉTIQUETTE

Pour une utilisation saine des réseaux sociaux

Par définition, la netiquette est l'« ensemble des conventions de bienséance régissant le comportement des internautes, notamment lors des échanges dans les forums, par courrier électronique et dans les réseaux sociaux » (Office québécois de la langue française, 2013).

Les réseaux sociaux offrent de nombreux avantages dont celui de maximiser la communication avec les citoyens et les citoyennes. Or, il est nécessaire que ces échanges aient lieu dans un climat de respect et d'harmonie afin de permettre à tous de s'exprimer.

Cette netiquette s'inscrit donc dans un effort de la Ville de Beaupré de favoriser le dialogue et de prévenir les écarts de conduite sur les réseaux sociaux.

Comportements défavorables :

- Utilise un langage, des images, des illustrations ou des vidéos grossières, vulgaires, obscènes, racistes, menaçantes, intimidantes, violentes, sexuellement explicites, abusives ou constitutives d'un harcèlement. ;
- Incite à la haine ou à la violence, ou constitue un discours haineux ;
- Est inapproprié ou injurieux ;
- Est diffamatoire ou contient des attaques personnelles de toute sorte, y compris l'utilisation de termes injurieux qui visent des personnes ou groupes de personnes spécifiques ;
- Diffuse des accusations infondées ;
- Publie du spam ou des publicités, fait la promotion de produits ou de services, ou adopte un comportement inadéquat coordonné.

Actions à mettre en place à la suite d'un manque de respect de la netiquette :

Toujours dans l'objectif de favoriser les échanges dans le respect et l'harmonie, la Ville de Beaupré se réserve le droit de supprimer, masquer ou signaler tous commentaires ne respectant pas la présente netiquette, ainsi que de bannir ou modifier les accès à un utilisateur sans préavis.

SOURCES :

<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/2071545/netiquette>

https://umq.en1clic.ca/uploaded/inst/9393270/592393/Doc_Modele-de-netiquettemunicipal-vf.pdf